

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE A LOUER—Une maison ou des chambres s'adressant à la basse ville, dans le voisinage de la rue Dalhousie, convenable pour une salle de lecture en même temps qu'une branche de l'association des jeunes gens chrétiens.

Adressez : Secrétaire de l'Association des jeunes gens chrétiens, mentionnant les conditions, la localité et la grandeur des appartements.

PERDUE—Un robe de chambre à été perdue sur le chemin d'Aylmer où à Hull, jeudi dernier; la robe a une doublure de couleur brune avec bordure bleue.

Prêtre de remettre à George Maquin, chez McCormick et fils, marchands de fleur, à Hull; récompense généreuse.

EMPLOI DEMANDE—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'étal 21, Marché By.

29 nov. 1886—1m.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la société existant sous le nom de Baudry et Gibault, comme manufacturiers de valises a été dissoute de consentement mutuel.

A. G. BAULT.

Ottawa, 30 Nov., 1886.

L'Union Nationale
ABONNEZ-VOUS AU
Grand Journal
"L'UNION NATIONALE"
PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.
\$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donne les prix du marché d'Ottawa. Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, notaire.

Agent général.

166 RUE PRINCIPALE, HULL.

N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.

Dissolution de Société.

Les soussignés donnent avis que la société existant entre Flavien Moffet et Napoléon Pagé a été de jour dissoute de consentement mutuel, Flavien Moffet restant seul autorisé à retirer tout ce qui est dû à la dite société. La société J. G. Tesson et Cie, qui a acheté le matériel d'imprimerie, se charge de payer les dettes de la société N. Page et Cie.

N. PAGE ET CIE.

CONFISERIES!
PÂTISSERIES.
Nouveau Poste Canadien-Français.
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M. Broderick)

MM. Trudel desirant informer le public d'Ottawa et des environs qu'il tiendrait constamment à leur nouveau poste tous les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et jour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce ont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

Où fera bon de venir faire une visite.

A. TRUDEL et Frère.

Confiseurs. 1m

Ottawa, 1er Dec., 1886.

EST-CE BIEN LE

"New Williams"

la machine à coudre dont on fait tant d'éloges et qui a assez de force pour coudre le cuir?

Oui, car j'ai cousu TROIS DOUBLES DE CUIR avec, et je puis faire maintenant des OUVRAGES DELICATS tout aussi bien.

Faites-en l'essai.

C. McDIARMID,

163, rue Sparks.

Vente à l'Enca!

Tous les soirs à 7 heures,

CHEZ

A. B. MACDONALD,

Salle d'Enca, No. 111 rue Rideau, Block Birkett.

Hardes faites, Chapeaux, Jerseys pour Dames, Livres, Montres, Horloges, Coutellerie, Argenterie, Haïns, Meubles de toutes sortes, Poêles à bois et à charbon, Lampes, Cadres, Gravures, etc., etc.

A. B. Macdonald,

Ottawa, 29 octobre 1886—3m

ON DEMANDE à emprunter de \$1,000 à \$2,000 sur bonnes garanties. S'adresser par lettre à A. B. C., bureau du "Canada," Ottawa, 11 décembre.

AGREABLE POUR LES DAMES!

Articles de Modes donnés pour rien durant les Fêtes de

NOEL et du JOUR DE L'AN!

L'Assortiment immense et varié d'articles de Modes et de fantaisie pour Dames, vendu à MOITIÉ PRIX.

Mlle A. McDonald

Magasin Parisien de Modes

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York

PELLETIERES! PELLETERIES!

L'HIVER EST ARRIVE!

GRAND ASSORTIMENT

Capots en Fourrures, Cas-

ques, Gants, Mitaines,

POUR TOUTES LES GOUTES;

Collets de Manteaux, Man-

chons, garnitures en

Loutre, etc., etc.,

Pour Dames et Messieurs.

CHEZ

J. COTE,

12 Rue Rideau

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à

WILLIAM JONES,

Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MAGNIFIQUE

Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête

Adressez :

WILLIAM JONES,

30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont.

Ottawa, 13 Sept. 1886—1an

DOWS ALE!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epiceries

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Saucissons de Boulogne, etc., etc., Claret, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure :

"LE TARAGONA"

sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N. B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, est à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui adresser.

McARTHUR & TRAVERSY,

137 RUE RIDEAU 137

Ottawa.

12 août 1886—3m

Thomas Leblanc,

TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Tout-s commodes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hardes fines une spécialité.

Poudres de Condition d'Alexander.

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENTS A OTTAWA:—C. STRATTON.

chez des rues Dalhousie et Saint-Patrick

AVIS.—Les médecines ci-dessus, ont été brossées dans tout le Canada pour efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

TALEXANDER.

N. B.—On peut aussi obtenir l'article véritable chez M. LAPOINTE, rue Rideau

GOODALL & FILS, rue Wellington

et DALGLISH & FRERE rue Queen Street.

TELEGRAPHIE

Nouveau ministère

Paris, 10—Voici quelle est la composition du ministère français que vient de former M. Goblet :

M. Goblet, président du conseil et ministre de l'intérieur ; M. Duclos, aux affaires étrangères ;

M. Dauphin, aux finances ;

M. Bardoux, à l'instruction publique ;

Le général Boulanger, à la guerre ;

L'amiral Aube, à la marine ;

M. Granel, aux postes ;

M. Lockroy, au commerce ;

M. Richard, à l'agriculture ;

La chambre s'est ajournée à samedi.

Action en dommages

Louiseville, 11—M. Edouard Caron, M. P. P., de Maskinongé, vient d'instituer contre M. Chs Trépanier, de Louiseville, une action en dommages au montant de \$5,000 pour libelle dans des discours adressés par ce monsieur, dans la dernière campagne électorale.

Nouveaux édifices

Toronto, 11—Le "Globe" annonce que le contrat pour les fondations des nouveaux édifices du parlement, a été accordé au prix de \$671,250.

Nouvelles de Québec

Québec, 10—M. Firmin Coriveau, de St-Joseph de Lévis, a été victime d'un grave accident, mardi dernier. En travaillant dans sa scierie, il est tombé sur une scierie, qui lui a fait une horrible blessure au bas-ventre. On espère qu'il en réchappera, mais il en aura pour longtemps avant de retourner au travail.

—D'puis lundi, la ville reçoit l'eau par le nouveau tuyau seul, et le service n'a nullement été interrompu. On fait certaines réparations à l'ancien tuyau, à la rivière St-Charles.

—Les membres du club "Voltigeurs" ont chassé mardi soir la raquette pour la première fois de l'année et se sont rendus à la lumière des flambeaux au camp des ingénieurs royaux.

—On dit que M. Luchance, ancien constructeur de navires de Québec, a été nommé surintendant du bassin de carénage à Lévis.

La faillite Maguire

Québec, 10—Une assemblée des créanciers de M. D. et J. Maguire a eu lieu hier après-midi. Il y avait des représentants de la banque du Peuple dont la réclamation est d'environ \$30,000 ; M. Samson, dont la réclamation est d'environ \$200,000 ; la banque de Montréal était représentée ; l'honorable J. G. Ross et l'honorable juge Irvine représentaient Baring, Bros. de New York et Londres. Le montant des réclamations respectives n'est pas encore connu, mais il sera peut-être au jourd'hui.

Le passif de la maison est d'environ \$425,000 et l'actif \$400,000. Les membres de cette maison déclarent que leur faillite est causée surtout par les longues quarantaines que l'on a fait subir à leurs vaisseaux, par suite du choléra asiatique qui a éclaté, il y a quelques mois, à Buenos Ayres. Ils avaient 16 vaisseaux dans ce port et la perte causée par les retards s'élève à plus de \$150,000. Une autre assemblée aura lieu lundi et il est probable que les messieurs Maguire composeront.

Il avait un ratelier

Montréal, 13—Un incident qui ne laisse pas d'être étrange vient de se passer en cette ville. La victime, un cocher de place du nom de Sins cartier, était occupé à dételé son cheval, reçut un violent coup sur la mâchoire. Son ratelier qui soulevait deux dents rapportées se brisa et le malheureux cocher, dans l'étourdissement qu'il suivit le coup, l'avala à mort.

Un médecin fut mandé en toute hâte, mais il lui fut impossible de délivrer le gossier de Sinscartier de cette obstruction d'un nouveau genre.

A l'aide d'un instrument, le fauteur ratelier fut poussé dans l'estomac.

A moins d'une circonstance imprévue, il est probable que Sinscartier ne pourra survivre à cet accident.

Un partridge

Paris, 9—La cour d'assises de Seine-et-Oise vient de condamner à dix ans de travaux forcés un jeune fermier de Chauny nommé Cocty, accusé d'avoir, en mai dernier, étranglé son père, envers lequel il se serait conduit d'une manière très brutale.

Le 21 mai, Cocty alla chercher un médecin, prétendant que son père s'était pendu dans sa chambre. Avec le médecin arrivèrent deux gendarmes, dont l'un d'un léger coup de ponce, fit sauter le clou où le jeune homme disait avoir trouvé son père accroché. Il y avait là une grave présomption de crime.

L'autopsie démontra pleinement la réalité de ce crime.

La mère a failli être poursuivie comme complice. Voyant, après

après les constatations de la gendarmerie, relativement au clou, son fils sérieusement compromis, elle avait dans la pensée de sauver malgré tout, le misérable, montré dans la grange un autre clou qui, disait-elle, avait réellement, celui là, servi à la pendaison.

Son innocence ayant été reconnue, elle n'a pas été retenue dans l'accusation.

DANS LA CAPITALE

Théâtre Lyce

Samedi soir, à ce théâtre, on a joué avec beaucoup de succès de vant un auditoire nombreux, la pièce toujours superbe de "After Dark" qui a soulevé de vifs applaudissements. Au troisième acte, lors du passage de la locomotive dans le tunnel, l'excitation dans la salle était à son comble. Cette compagnie mérite encouragement pour les bonnes représentations qu'elle donne tous les soirs avec changement de programme chaque soir.

Bon nombre se rendent au Théâtre Lyce dans le seul but d'entendre chanter la petite favorite du public, Annie Bird. Ce soir on jouera une pièce Mexicaine du plus haut intérêt, "Davey Crockett".

On applaudira, la semaine prochaine, sur la scène pour la première fois, Mlle Bonne Myers, dont M. Lindley a retenu les services durant son dernier voyage. M. Thorne, le gérant, désire annoncer que les réparations nécessaires ont été faites, et que la salle est maintenant des plus confortables.

Vous pouvez toujours avoir de bonnes marchandises à meilleur marché que partout ailleurs au magasin de P. Rochon.

Cour de Police

13 Décembre—Police Hamilton, pour tenir maison de désordre, est envoyée en prison pour 6 mois aux travaux forcés ; Andrew Brown, conduite de désordre, acquitté ; John Scott, ivresse et désordre, \$2 et \$1 de frais ; Sarah Lynch, habituée du bouge tenu par Polie Hamilton, acquittée sur promesse de faire une meilleure conduite à l'avenir ; George Ladouceur, pour vol d'une somme de \$130, propriété de William Murphy, cause remise à demain ; Thomas Hamilton et Mathew Lynch, pour vol d'une robe de cariole, le premier, de M. Ed. Moore, renvoyés tous deux à demain.

Ecoles séparées

Il y aura demain soir dernière assemblée de l'année 1886 du Bureau des écoles séparées au lieu et à l'heure ordinaire.

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Le temps qu'il fait

Bien temps hier, mais chemins plutôt favorables aux voitures à roues qu'à celles d'hiver. Ce matin temps très doux avec petite neige mais pas en assez grande quantité encore pour de bons chemins.

Retraite Ste Anne

La retraite des hommes commencée à l'église Ste Anne le 8 courant, se continue ; tous les soirs il y a sermon par le R. P. Sivad et exercices solennels ; le temple sacré, à chaque occasion est littéralement encombré de retraitants qui semblent par leur assiduité bien décidés à faire une excellente retraite.

Hier matin, à l'instruction de la messe de 8 heures à cette église, le Rév. M. Prud'homme, digne curé de la paroisse, a invité chaleureusement tous les hommes de Ste Anne à ne pas manquer d'assister aux éloquentes sermons donnés tous les soirs.

Le pasteur a profité de l'occasion pour s'élever avec vigueur contre les abus qui se commettent dans la paroisse, surtout durant le saint temps des Avents et de la retraite, principalement les danses et les désordres de toutes sortes qui ont lieu dans certaines familles de la localité. La parole éloquente et les accents persuasifs du prédicateur ont causé une profonde impression sur tous les assistants.

Chaque soir, à 9 heures, d-puis le commencement de la retraite, les cloches de l'église se font entendre afin de rappeler aux familles de la paroisse qu'ils ne doivent pas oublier les pêcheurs. En remémorant aux fidèles cette pieuse pratique de la retraite, M. le curé a de nouveau sollicité instamment les mères de familles sur-tout, de prier pour les hommes et les jeunes gens qui suivent les exercices de la retraite et plus particulièrement pour ceux qui ne les suivent pas.

Grâce au zèle infatigable du Rév. curé de Ste Anne, la retraite actuelle qui ne se terminera qu'à Noël, portera les plus heureux fruits, et sera un honneur comme celles des enfants et des jeunes filles, qui l'ont précédée, pour la pieuse population de la paroisse Ste Anne.

P. Rochon n'est jamais en arrière des autres pour ses bas prix.

Au Patinoir

M. Spencer, du Patinoir à Roulettes, qui cherche toutes les attractions possibles pour ce lieu d'amusement, fera venir à grands frais pour le temps des fêtes M. et Madame Tissot de Paris, avec leurs fameuses Marionnettes.

Tous les soirs, il y a courses intéressantes et patinage par un nombre considérable d'amateurs de cet exercice qui fait une rivalité extraordinaire au patinage sur la glace.

Fanelles grises tout laine à 20 cts chez P. Rochon.

Condolences

A sa séance du 9 courant, l'Institut Canadien français a passé les résolutions suivantes :

Que nous avons appris avec un vif et profond regret la mort du révérend père Provost, supérieur du collège d'Ottawa et l'un des membres honoraires de cette institution.

Qu'outre son caractère religieux qui lui avait créé une réputation si méritée, le père Provost était encore une de ces âmes d'élite qui font l'orgueil national de leur nation et de leurs compatriotes.

Que les membres de l'Institut Canadien français portent le deuil durant un mois et que copie de ces résolutions soit envoyée au Collège d'Ottawa, à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa et aux journaux de cette ville.

F. R. E. CAMPEAU

Secrétaire

Troné mort

William Britt, aiguilleur sur le chemin de fer Pacifique Canadien, a été trouvé mort à quelque distance de la voie samedi soir vers les 5 heures, près du pont de la rivière Rideau, à quelques milles d'Ottawa. On suppose que l'infortuné sera tombé en bas d'un train, car personne n'a eu connaissance de l'accident. Le cadavre fut mis à bord du train et transporté à la gare Union, où le coroner Stephen Wright fut immédiatement appelé. Le corps ne portait aucune lésion interne. Il fut décidé de faire l'examen post-mortem du cadavre qui a été en conséquence déposé à la morgue.

La cause la plus probable de cet accident, est due, paraît-il, au pont, dont la hauteur n'est pas suffisante pour permettre à un homme de se tenir debout sur un char. Tout porte donc à croire que l'infortuné Britt a été lancé du haut en bas d'un train au moment où il vaguait à sa occupation ordinaire.

Les Drs Horsey et Kelly, qui ont examiné le corps hier, ont constaté plusieurs lésions à la tête qui ont été causées par une chute. L'enquête se terminera ce soir, à la gare Union, alors que le rapport des médecins sera soumis.

Le défunt était âgé de 24 ans ; il était garçon et pensionnaire chez Mme Walsh, rue du Pont. Il avait un excellent caractère et était très laborieux. Britt était natif de Toronto, où demeure sa mère et où le corps sera envoyé pour inhumation.

Conférence

Hier soir, M. A. L. Turchot donna avec beaucoup de succès sa conférence à l'Institut Canadien et fit en même temps plusieurs expériences chimiques qui furent bien goûtées. Il y eut aussi un magnifique morceau exécuté sur piano par Mlle Bergevin. L'affluence était assez considérable et tous se sont retirés enchantés de leur soirée.

Toutes les nuances de peluche de soie à \$1.50 la verge seulement au magasin à bas marché de P. Rochon.

New-Edinburgh

Les représentants au conseil de ville d'Ottawa opposés à l'annexion de New Edinburgh sont très confiants.

L'échevin Desjardins parle de cette question dans les termes suivants :

"L'action en elle-même n'était illégale depuis le commencement. Le règlement a été emporté à New Edinburgh par le vote d'hommes qui, pour la plupart, ne résident plus à l'actuellement."

Les hommes les plus influents du village tels que M. Keefe, Blackburn et le Dr Bell, ne veulent pas payer de taxes tant que New Edinburgh ne sera pas annexé à Ottawa par l'acte du parlement et d'après les bases légales.

L'échevin Durocher dit :

"Nous présenterons notre projet à bonne heure la semaine prochaine. Lorsque M. Mowat a déclaré que New Edinburgh était annexé à Ottawa en vertu d'un ordre en conseil, il a en même temps intimé à chaque municipalité, par lettre, que les représentants de New Edinburgh ne pouvaient légalement siéger au Conseil avant qu'un Acte ait été passé à cet effet par la Législature. Si nous n'ayons pas objecté ils auraient pu siéger, sous les circonstances."

Le maire McDougall dit de son côté : "je n'ai pas eu connaissance d'aucun mouvement en ce sens."

Savon électrique première qualité à 6 cents. N. A. Savard.

Temps des présents

A cette occasion, ne manquez pas de faire une visite aux magasins de P. C. Guillaume, car là vous trouverez toutes sortes de beaux objets pour les étrennes, tels que livres d'histoires avec beaux couverts de luxe, albums couverts en peluche et